

Informations de base	
2022/0196(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure caduque ou retirée
Utilisation durable des produits phytopharmaceutiques Modification Règlement 2021/2115 2018/0216(COD) Subject 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 3.70.20 Développement durable Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0196(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2021/2115 2018/0216(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	ENVI/9/09425